

Agreste Réunion

Numéro 43 - Mars 2009
 Prix : 1,50 euro

DONNEES AGRICOLES ET RURALES - FEVRIER 2009

BREVES

- Les déclarations de surfaces et demandes d'ICHN peuvent se faire directement en ligne sur le site : <http://www.telepac.agriculture.gouv.fr>. Renseignements auprès de la DAF, des pôles canne et points verts de la Chambre d'Agriculture,
 - Les assises régionales de l'agroalimentaire ont réuni le 3 mars 2009 au siège de la caisse régionale de crédit agricole 120 personnes, dont une majorité d'industriels du secteur. Elles constituent la contribution économique au débat initié par Michel BARNIER, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, en vue des Assises nationales de l'Agroalimentaire le 24 mars à Rungis. Organisés en 4 ateliers thématiques (approvisionnements, marchés, recherche-développement, complémentarité alimentaire-non-alimentaire), les débats se sont appuyés sur le retour d'expérience des industriels et ont suscité de nombreuses interventions.

Le secteur agroalimentaire regroupait 75 entreprises en 2006 à La Réunion (1) et plus de 1 000 établissements (2). Avec un effectif moyen occupé de 3 379 équivalents temps plein (ETP), soit plus de 5 355 postes de travail, c'est le premier pôle du secteur industriel pour l'emploi, avant les industries des biens intermédiaires (2 697 ETP). Il représente 22 % des entreprises, 28 % des établissements, 35 % des emplois industriels et 42 % du chiffre d'affaire total des industries industrielles de plus de 10 salariés. Les IAA ont généré en 2006 une valeur ajoutée de 171,8 ME, soit 34 % de la valeur ajoutée de l'industrie.

Une part importante de ces industries transforme les produits issus de l'agriculture réunionnaise, en particulier de la canne à sucre (sucre et rhum), de l'élevage (découpe, charcuterie, lait...), ou des fruits (jus, confiture...). Une autre partie importe la matière première (alimentation animale, boulangerie, travail du grain...).

En première position pour le chiffre d'affaire et le nombre de salariés, l'industrie des **boissons et alcools** a un effectif moyen de 775 ETP et génère plus de 172 ME de chiffre d'affaire en 2006. Elle est caractérisée par le secteur de la brasserie (35 litres consommés annuellement par réunionnais), par la fabrication de rhum (plus de 92 000 hectolitres produits en 2006, dont 76 % sont exportés), par la production de boissons rafraîchissantes, et par l'industrie des eaux de table.

Avec 157,6 millions d'euros de chiffre d'affaire et 527 ETP, l'**industrie sucrière** est la deuxième industrie agroalimentaire. Elle est caractérisée par des moyens importants (nombre de salariés et investissements), ses résultats sont directement fonction des récoltes de canne. Au total, en 2006, le sucre a représenté 41 % de la valeur totale des exportations réunionnaises, soit près de 98 ME (102,7 ME en 2007).

Troisième et quatrième industries agroalimentaires, les entreprises transformant la **viande** et les **industries laitières**

LES CHIFFRES-CLES DE L'INDUSTRIE PAR SECTEUR EN 2006 (1) montants en millions d'euros

	Nombre d'entreprises	Effectif occupé moyen (3)	Chiffres d'affaires	Valeur ajoutée
INDUSTRIE MANUFACTURIERE	265	6 275	1 079,6	333,8
INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE	75	3 379	785,6	171,8
Boissons, alcools	17	775	172,1	62,5
Boulangeries industrielles	7	291	38,8	13,2
Industrie de la viande	15	649	145,9	25,8
Industrie laitière	6	469	96,5	24,7
Industrie sucrière	4	527	157,6	8,1
Travail du grain	9	311	114,3	22,9
Fabrication aliments divers	17	358	60,2	14,6
TOTAL INDUSTRIE (hors tabac et énergie)	340	9 654	1 865,2	505,6

Source : INSEE

(1) source : INSEE - Enquêtes Annuelles d'Entreprise de plus de 10 salariés ou d'au moins 800 000 euros de chiffre d'affaires - industrie exercice 2006

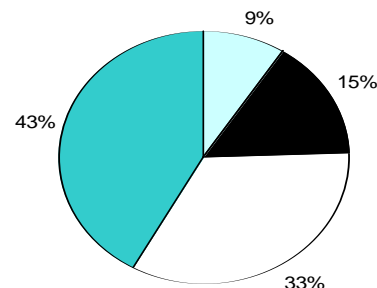
(2) source : INSEE - Clap 2006

(3) moyenne des effectifs salariés en fin de chaque trimestre à laquelle on ajoute le personnel non salarié en équivalent temps plein sur l'année

font travailler au total 1 118 ETP et induisent plus de 242 millions d'euros de chiffres d'affaires. Elles mobilisent également de gros moyens.

L'agroalimentaire réunionnais a été à l'origine de groupes de dimension internationale, comme Quartier Français et l'union des coopératives URCCOOPA, mais il se développe aussi grâce à de très nombreuses PME et unités artisanales. C'est un secteur particulièrement innovant qui bénéficie d'un marché intérieur important générant une forte croissance : la valeur ajoutée nette était de 136,3 millions d'euros en 1996, 154,1 ME en 2001, 173,7 ME en 2003, et 180,1 ME en 2005 et 171,8 ME en 2006.

Part du chiffre d'affaires des IAA dans l'ensemble des industries



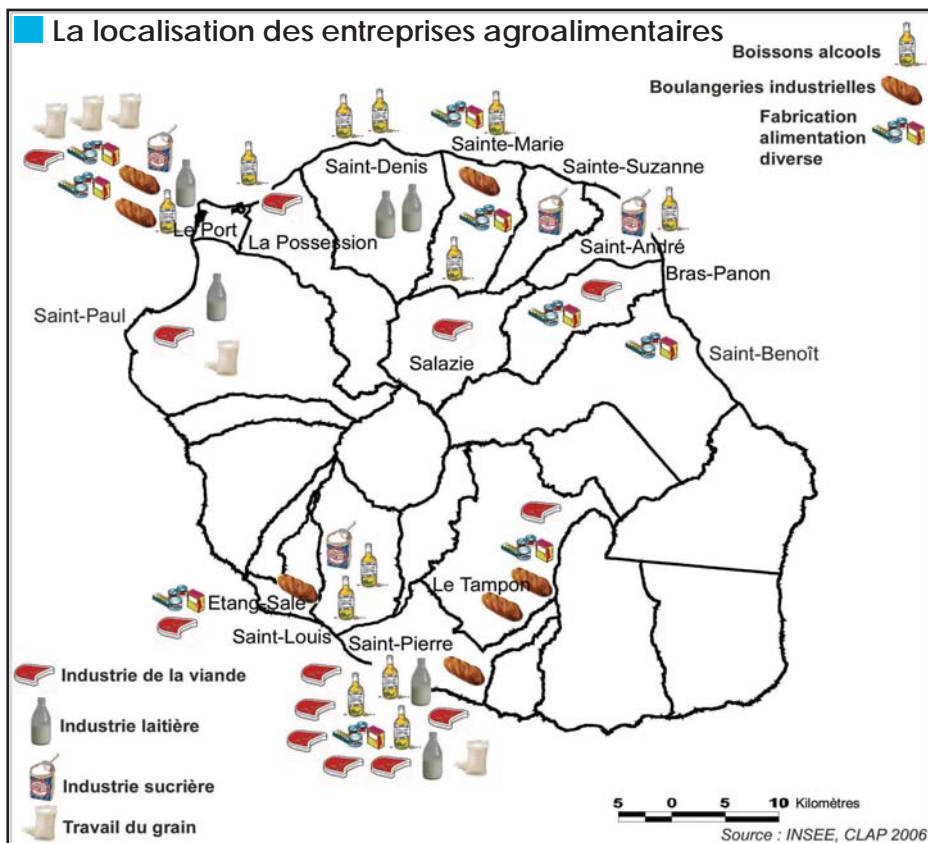
- Biens de consommation
- Biens d'équipement
- Biens intermédiaires
- Industries agroalimentaires

RATIOS DE GESTION DE L'INDUSTRIE EN 2006 montants en milliers d'euros	Nbre d'entreprises	Chiffres d'affaires net par personne occupée	Valeur ajoutée par personne occupée
Industrie agroalimentaire	75	233	51
Industrie des biens de consommation	44	119	44
Industrie des biens d'équipement (1)	110	133	41
Industrie des biens intermédiaires	111	231	68
TOTAL INDUSTRIE	340	193	52

Entreprises d'au moins 10 salariés ou d'au moins 800 000 euros de chiffre d'affaires

Source : INSEE

(1) comprennent l'industrie automobile



Entreprises agroalimentaires d'au moins 20 salariés

Les entreprises réunionnaises agroalimentaires sont concentrées autour de trois pôles :

- de Saint-Denis à Bras-Panon : 22 %
- Le Port - La Possession - Saint-Paul : 25 %
- Etang-Salé - Saint-Louis - Saint-Pierre - Le Tampon : 38 %

Plus de 115 ME d'investissements aidés par le précédent DOCUP pour les IAA

Dans le cadre du document unique de programmation (DOCUP) 2000-2006 Réunion, les industries agroalimentaires ont pu bénéficier du Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole (FEOGA), section "orientation", et du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Les objectifs du FEOGA étaient de soutenir les investissements de stockage, de conditionnement et de transformation permettant de valoriser les produits de l'agriculture réunionnaise ou des industries locales de première transformation, ainsi que les sous-produits de ces activités, et de créer des emplois. Ceux liés au FEDER permettaient de soutenir les investissements productifs, de favoriser la création d'activités et l'acquisition d'outils de production intégrant des nouvelles technologies permettant d'améliorer la productivité.

Les opérations financées ont concerné :

- la modernisation des centres de réception de la canne à sucre
 - le financement des investissements relatifs aux installations de stockage, conditionnement et transformation de produits agricoles (y compris le secteur du sucre).
- Sur la période 2003-2006, les financements publics à l'investissement ont été en forte croissance. Globalement, ils se sont orientés à 51 % vers les filières animales dont l'alimentation pour animaux, à 32 % vers la filière sucrière et à 17 % vers les filières végétales.

Le dispositif de défiscalisation pour les investissements réalisés dans les DOM a également contribué au développement du secteur en complément des aides accordées au titre du DOCUP.

Dans le cadre du Programme de

Investissements publics IAA (hors boissons)

	2003	2004	2005	2006
Nombre de dossiers agréés	11	14	21	25
Montant total des investissements	9,3	13,2	34,4	58,2
Dont : montant des subventions	3,7	5,8	15,6	26,5

Chiffres 2006 extraits des comptes-rendus du CLS

montant en millions d'euros

source DAF

Formation et recherche-développement

Les IAA disposent de formations locales variées : CAP IAA, brevet professionnel industrie agroalimentaire, Bac Pro en bio-industries de transformation, IUT génie biologique option IAA, IUP bio-technologies IAA, MST valorisation chimique et biologique du végétal, DESS ingénierie de la production AA, et formation ingénieur à l'École Supérieure d'Ingénieurs en Développement Agroalimentaire (ESIDAI).

Plusieurs centres développent une activité de recherche-développement : Le Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie agroalimentaire (sécurité alimentaire et nutrition), le Centre d'Essai de Recherche et de Formation (laboratoire d'agronomie pour le développement de la filière sucrière), le Centre Technique Interprofessionnel de la Canne et du Sucre, le CIRAD Réunion (amélioration des procédés traditionnels de transformation de la viande, amélioration de la qualité sanitaire, conservation des fruits, maîtrise des processus de transformation du café), l'Institut de Recherche pour le Développement, l'Université (laboratoire de biochimie, laboratoire de chimie des substances naturelles et des sciences de l'aliment, laboratoire de biologie et physiologie végétale), l'Agence pour la Recherche et la Valorisation Marine (écotoxicologie).

L'association Qualitropic a été créée en septembre 2005 pour porter le pôle de compétitivité de La Réunion qui a pour champ d'action l'agro-nutrition en milieu tropical. Soutenu par les collectivités territoriales et l'Etat, le pôle accompagne des projets dans le domaine de l'agro-alimentaire et de l'agro-santé (filières végétale et animale, halieutique et aquaculture, nutrition et santé). 14 projets ont été labellisés entre 2006 et mi 2008.

Développement Rural 2007-2013, les industries agroalimentaires pourront bénéficier du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). Cette mesure vise à encourager l'amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles. Pour cela, elle soutient les investissements à réaliser dans les entreprises agroalimentaires, elle stimule également le développement de nouveaux débouchés commerciaux pour les produits agricoles locaux. De plus, elle vise à promouvoir la maîtrise des ressources et le recours aux énergies renouvelables. Enfin, elle soutient aussi les processus permettant de respecter les normes communautaires (pollution, environnement et hygiène), ainsi que la maîtrise des intrants.

2007, année de changement de programmation, n'a fait l'objet d'aucune demande. Pour 2008 en revanche, 11 dossiers ont fait l'objet d'un examen, soit 11 millions d'euros d'investissement, dont un montant de subventions de l'ordre de 4,2 millions d'euros.



DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET
Service de l'Information Statistique, Economique et Géographique
 Parc de la Providence 97489 SAINT DENIS CEDEX
 Tél. : 02 62 30 88 11 Fax : 02 62 30 89 93
www.daf974.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.snm.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Michel SINOIR
 Rédacteur : Richard FEUILLADE
 Composition et impression : SISEG
 Dépôt légal : à parution
 ISSN : 1771 - 8074